



Notre ambition pour Delémont

Le Conseil communal souhaite une ville attractive, dynamique et agréable à vivre, avantagement positionnée dans sa région. Delémont remplit son rôle de **capitale cantonale** en soignant les collaborations avec le Canton et son rôle de **ville-centre** en faisant de même avec les communes de l'agglomération delémontaise, ceci dans l'intérêt de la région et du canton. Elle favorise une **croissance démographique maîtrisée** permettant de renforcer son assiette fiscale et sa position dans la région.

Elle offre à sa population un **cadre et une qualité de vie** attractifs reposant sur une offre de prestations couvrant adéquatement les besoins, sur un cadre de vie agréable et sur une **organisation harmonieuse de l'espace urbain**.

Son **administration travaille de manière efficace et efficiente**, en introduisant les adaptations nécessaires en termes de recalibrage des prestations, de modernisation des processus et des outils de travail ou encore de rationalisation de la structure organisationnelle. Le Conseil communal exerce une **conduite stratégique forte**, soucieuse du rétablissement d'une situation financière saine et pérenne, ceci notamment au travers d'un lien renforcé avec les services de l'administration communale.

Défis stratégiques

- Renforcer le dynamisme démographique
- Remplir le rôle de capitale cantonale et de ville-centre
- Dynamiser le tissu urbain et développer le cadre de vie en ville
- Moderniser l'administration communale
- Rétablir une situation financière saine

Mesures et projets

Position dans la région

Réviser et renforcer les modes de gouvernance régionaux

- Renforcer la gouvernance régionale.
- Revoir la répartition des tâches et des charges entre le Canton et les communes, notamment avec l'appui de l'AJC.
- Développer les partenariats avec les communes voisines, voire fusionner avec les communes qui en font la demande.

Renforcer la position de Delémont au niveau cantonal ainsi qu'au niveau national

- Renforcer la position de Delémont au niveau cantonal.
- Renforcer l'accessibilité de Delémont.
- Mener des actions de marketing et de communication afin de renforcer l'image et le positionnement de la Ville à l'extérieur.
- Développer une marque liée à la Ville de Delémont.

Population et démographie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie résidentielle permettant de dynamiser la croissance démographique

- Développer des programmes d'incitation à la domiciliation.
- Mettre en valeur le bâti existant - quartiers et zones concentrant la majorité des logements vides.
- Développer de nouveaux quartiers complétant la typologie d'habitation actuellement disponible.
- Mobiliser/mieux intégrer promoteurs et investisseurs privés dans la valorisation des logements vacants ou nouvellement construits.

Économie et emploi

Renforcer les conditions-cadres nécessaires au développement d'un tissu économique diversifié et dynamique

- Promouvoir les zones industrielles existantes, voire en développer de nouvelles.
- Accompagner le développement de la zone d'activité économique « La Communance ».
- Développer de nouvelles zones d'activité d'importance cantonale.

Développer la promotion économique endogène au service du tissu économique local

- Renforcer la promotion économique endogène.
- Accompagner la relocalisation de l'Hôpital du Jura sur la zone d'implantation Gare Sud et réaffecter les bâtiments existants.

Développer la promotion économique exogène pour favoriser l'implantation de nouveaux acteurs économiques

- Accroître la collaboration et la coordination avec la promotion économique cantonale.
- Développer des actions promotionnelles pour implanter un ou deux acteurs économiques importants.
- Initier des discussions sur l'implantation d'un service fédéral et/ou d'une antenne de haute école.

Société et vie locale

Identité et opinion

Définir/clarifier les politiques culturelles, sportives et de loisirs

- Définir une politique explicite en matière de culture, sport et loisirs, concentrant les forces sur les besoins principaux de la population.
- Préciser le rôle de la Commune dans la mise en œuvre de cette politique, en particulier dans l'organisation de manifestations.

Améliorer la qualité du lien social entre les différentes composantes de la population

- Développer les politiques de la jeunesse et des aînés au niveau communal de manière à renforcer les liens intergénérationnels et le mieux-vivre ensemble.

Aménagement du territoire et urbanisme

Transports et mobilité

Développer le cadre urbain de manière cohérente et conviviale, notamment en réalisant certains aménagements urbanistiques phares

- Renforcer le lien Gare – Vieille Ville avec un plan de mobilité reliant efficacement le Nord et le Sud de la ville.
- Adapter l'offre de zones à bâtir aux besoins actuels et futurs, favoriser l'occupation des terrains libres et la rénovation du cadre bâti.
- Réaliser les aménagements urbanistiques structurants pour le développement de la cité.

Prestations et administration communales

Infrastructures communales

Renforcer la conduite politique de l'administration communale

- Réviser le Règlement d'organisation de la Commune municipale.
- Renforcer les liens Conseil communal – Chefs de service et améliorer la transversalité de l'administration.

Mettre en œuvre le plan climat

- Poursuivre le développement des énergies renouvelables locales en lien avec la stratégie énergétique 2050+.
- Garantir un entretien et un assainissement durables des infrastructures publiques, bâtiments, routes et réseaux.
- Renouveler la certification du label « Cité de l'énergie ».

Consolider l'offre de prestations en l'adaptant aux besoins réels de la population

- Mettre en place une politique de gestion des déchets et réaliser le projet de déchetterie régionale.
- Réorganiser la police communale en étudiant un éventuel partenariat avec la police cantonale.
- Réaliser une école primaire aux Archebusiers.
- Procéder à un recalibrage de la communication communale.

Moderniser et renforcer l'efficacité de l'administration communale

- Mettre en place un guichet unique.
- Développer la cyberadministration.
- Mettre en œuvre les mesures d'amélioration identifiées par l'audit de l'administration communale.
- Procéder à une réattribution des infrastructures là où cela est nécessaire.

Finances et fiscalité

Rétablir une situation financière saine et durable

- Traduire le programme de législature dans une planification financière et définir une politique d'investissement y relative.
- Résorber le découvert au bilan d'ici à 2027, avec un budget équilibré dès l'exercice 2024.
- Mettre en place un système de gestion par enveloppes budgétaires.
- Poursuivre avec les modèles de financement participatif (prêts citoyens) et développer le partenariat public-privé.
- Adapter les émoluments en révisant les règlements y relatifs.

Répartir de manière équilibrée et équitable les charges de centre entre Delémont, les autres communes et le Canton

- Calibrer la participation financière de la Ville aux prestations (inter)communales et cantonales en fonction de l'avantage pour la Ville de disposer des infrastructures sur son territoire.



Orientations stratégiques



Position dans la région

« Une ville attractive, développant une relation étroite et une forte complémentarité avec les communes voisines ainsi qu'avec le canton. »

Population et démographie

« Une dynamique démographique positive, équilibrée et harmonieuse, permettant notamment la réduction du nombre d'appartements vacants. »

Economie et emploi

« Un tissu économique fort et dynamique offrant une large palette d'emplois ainsi que l'ensemble des services de proximité nécessaires à la population. »

Société et vie locale

« Une vie locale dynamique, facteur de cohésion sociale et impliquant de manière appropriée la Ville, le tissu associatif et la population. »

Identité et opinion

« Une identité delémontaine affirmée, avec un sentiment d'appartenance commune traduisant l'esprit de la Ville. »

Aménagement du territoire et urbanisme

« Un aménagement du territoire intégrant les différents quartiers de la ville en un tout cohérent et adéquatement valorisé. »

Transports et mobilité

« Une offre de transports publics répondant aux besoins de la population et des pendulaires, favorisant la mobilité douce en ville, avec notamment une sécurité renforcée. »

Prestations et administration communales

« Des prestations et une administration communales efficaces et efficientes, couvrant les besoins avérés de la population et anticipant les besoins futurs. »

Infrastructures communales

« Des infrastructures communales adéquatement utilisées et répondant aux attentes de la population. »

Fiscalité et finances

« Une politique financière prudente, avec notamment des investissements et des dépenses maîtrisés. »

Claude Schlüchter

Département de la culture,
des sports et des écoles (CSE)

Murielle Macchi-Berdat

Département de l'énergie et des eaux (EE)

Emmanuel Koller

Département de l'urbanisme,
de l'environnement et des travaux publics (UETP)

Patrick Chapuis

Vice-maire, Département de la cohésion
sociale, de la jeunesse et du logement (CSJL)

Damien Chappuis

Maire, Département de la mairie
et de la promotion économique (MPE)

Nicolas Guenin

Chancelier communal